

# PROGRAMME DE FORMATION

## BAC PROFESSIONNEL SAPAT

### Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires en apprentissage

#### NIVEAU 4 – Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

<b>Public concerné, nombre</b>	Personne de 16 à 29 ans souhaitant se former par le biais de l'apprentissage. Toute personne ayant la volonté d'entamer un cursus en 2 ans ou 1 an, motivée par le service aux personnes et l'animation des territoires.
<b>Prérequis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir fait une seconde SAPAT, générale ou technologique ou pro ou un CAPa SAPVER</li> <li>• Signer un contrat d'apprentissage</li> <li>• Avoir une expérience significative de 16 semaines dans le domaine des services aux personnes</li> </ul>
<b>Modalités d'accès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien de motivation avec le directeur</li> <li>• Entretien de motivation et de confirmation du projet dans le domaine des services aux personnes avec le référent apprentissage</li> </ul>
<b>Présentation générale (Problématique, intérêt)</b>	<p>Le titulaire de ce diplôme offre des services de proximité aux personnes et aux territoires : services à destination des populations, services aux collectivités et aux entreprises ; services qui contribuent à l'attractivité et à la cohésion des territoires ruraux (services sociaux, prestations liées aux transports, aux loisirs, aux activités culturelles et sportives, au tourisme).</p> <p>Il doit être polyvalent, mobile, adaptable, doté de bonnes capacités relationnelles et avoir des facilités de communication.</p> <p>Il doit être en mesure de travailler au contact de publics variés, parfois difficiles, et il doit connaître les atouts et particularités de son territoire.</p> <p>Il doit pouvoir organiser et animer des réunions avec les acteurs, dont les élus de son secteur, élaborer et suivre des projets, mettre en place des activités de loisirs à destination des publics dont il a la charge.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les besoins et les attentes afin d'optimiser la mise en place de services</li> <li>• Optimiser la réalisation du travail en respectant les règles d'hygiène et une démarche de prévention des risques</li> <li>• Fournir un service conforme aux attentes et aux besoins de la personne et aux engagements de l'intervenant</li> <li>• Contribuer au développement d'un projet de service individuel ou collectif</li> </ul>
<b>Modalités pédagogiques</b>	Cours théorique, pratique, analyse de pratique, mise en situation, pédagogie active, mise en projet, autoformation, pédagogie d'alternance.

<p><b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b></p>	<p><b>Capacités générales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MG 1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel</li> <li>• MG 2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation</li> <li>• MG 3 : Développer son identité culturelle</li> <li>• MG 4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales</li> </ul> <p><b>Capacités professionnelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MP5 : Les activités au service du lien social dans leur contexte territorial</li> <li>• MP6 : Organisation de ses interventions auprès de la personne et sur le territoire</li> <li>• MP7 : Accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne</li> <li>• MP8 : Accompagnement de la personne au sein de son espace de vie</li> <li>• MP9 : Dynamisation d'un lieu de vie locale</li> <li>• MP10 : Mise en œuvre d'actions vectrices de lien social ou de cohésion territoriale</li> </ul>
<p><b>Durée</b></p>	<p><b>Cursus 2 ans</b> : environ 3000 h (formation + entreprise)  <b>Terminale</b> : 1540 heures (formation + entreprise)</p>
<p><b>Dates</b></p>	<p>Périodes de formation du 26/08/2024 au 03/07/2026 cursus 2 ans  Périodes de formation du 26/08/2024 au 04/07/2025 cursus 1 an</p>
<p><b>Lieu(x)</b></p>	<p>MFR « Le Vallon » - 8 rue des Sports 49740 LA ROMAGNE</p> <p><i>L'établissement est accessible pour les personnes à mobilité réduite (nous contacter pour tout autre aménagement spécifique selon la nature du handicap)</i></p>
<p><b>Coût par participant</b></p>	<p>Formation gratuite (scolarité) prise en charge par l'OPCO ou le CNFPT (en partie).  Pour frais annexes, nous contacter (restauration, internat, accompagnement, animation)</p>
<p><b>Responsable de l'action - Contact</b></p>	<p>Valérie LANDREAU – Chargée de mission apprentissage  Mail : <a href="mailto:valerie.landreau@mfr.asso.fr">valerie.landreau@mfr.asso.fr</a> Tél : 02.41.75.61.33</p>
<p><b>Formateurs, animateurs et intervenants</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Formateurs de la MFR</b> : de niveau 6 et 7 - dans le domaine des services à la personne</li> <li>• <b>Intervenants externes</b> en fonction des thèmes professionnels (enfant, santé, handicap, personne âgée, maladie...)</li> </ul>
<p><b>Suivi de l'action</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuilles d'émargement</li> <li>• Attestation de présence</li> <li>• Temps de régulation (temps d'accueils et de bilans)</li> </ul>
<p><b>Evaluation de l'action</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation de l'apprenant</li> <li>• Evaluation de l'action</li> </ul> <p>Pour l'obtention du Bac Pro SAPAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• que par validation totale : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ CCF (Contrôle Continu en cours de formation)</li> <li>✓ Epreuves terminales</li> </ul> </li> </ul>

*Passerelles et débouchés possibles*

*☞ Un accès au métier*

**Dans le secteur des services aux personnes :**

- Petite enfance : crèche, accueil périscolaire, école
- Services à domicile : aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, assistant de responsable de secteur,
- Coordinateur des activités d'aidants et accompagnant de personnes en situation de dépendance ; EHPAD, maison de vie, centre de rééducation, foyer, aide à domicile, centre pour personnes en situation de handicap, milieu hospitalier, centre de soins, thermalisme, organisme social d'aide à l'enfance
- Services en structures : agent des services hospitaliers, agent des services hospitaliers faisant fonction d'aide-soignant et intervenant en structures d'accueil de la petite enfance ;
- Services dans des entreprises agricoles ou rurales : accueillant social.

**Dans le secteur du service aux populations et aux territoires :**

- Chargé d'accueil, agent d'accueil et d'animation, chargé d'accueil et de secrétariat, agent social,
- Agent polyvalent d'accueil et de médiation numérique, assistant services à la population, instructeur gestionnaire de dossiers, médiateur numérique, médiateur social, médiateur socio-éducatif, agent de coordination, d'accueil et d'accompagnement des « maisons France services » et animateur (avec la qualification supplémentaire du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et/ou du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (CPJEPS) et /ou du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) souhaitée).
- Accueil, encadrement, animation : village de vacances, accueil de loisirs, de découvertes
- Tourisme : office de tourisme, hôtellerie, restauration
- Développement local : association, collectivité locale...

*☞ Poursuites d'études possibles :*

BTS ESF, BTS SP3S, BTS DATR, DUT, licence

*☞ A l'issue du Bac Pro SAPAT, dispenses pour certains modules pour :*

- Bac Pro ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne) du ministère de l'éducation
- DEAS (DE Aide-Soignant)
- DEAES (DE Accompagnement Educatif et Social)
- DEAP (DE Auxiliaire de Puériculture)
- Titre pro Médiateur social accès aux droits et services
- BPJEPS (BP Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport)
- DEME (DE de moniteur éducateur)
- CAP AEPE (CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance)